



Municipalité d'Yamachiche

366, rue Sainte-Anne
Yamachiche (Québec) G0X 3L0
Téléphone : 819 296-3795
Télécopieur : 819 296-3542
Courriel : hoteldeville@yamachiche.ca
Site Internet : www.yamachiche.ca



Heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville

Lundi au jeudi
de 8 h à 12 h
et de 12 h 45 à 16 h 30
Vendredi
de 8 h à 12 h

Si une urgence municipale concernant le Service des travaux publics se produit en dehors de nos heures d'ouverture de bureau, vous pouvez joindre l'employé de garde au poste 3648. Par contre, si la situation n'est pas urgente, veuillez laisser un message vocal au poste 3600 et nous vous contacterons dans les plus brefs délais.



Mot du maire

Yamachiche : un milieu de vie en mouvement

À la mi-chemin de l'année 2026, la Municipalité d'Yamachiche dresse un bilan positif des projets réalisés et de ceux à venir, toujours dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens.

Parmi les réalisations récentes, l'inauguration des nouveaux modules de jeux au parc Yamariloup, le 27 juin dernier, représente un ajout important pour les familles. Ce nouvel espace, moderne et sécuritaire, invite petits et grands à profiter pleinement de la saison estivale.

La vie communautaire demeure également bien active. Le guide des activités de l'été 2026 a été distribué, offrant une programmation variée pour tous les âges. De plus, le marché public d'Yamachiche, tenu mensuellement entre les mois de juin à septembre, permet à la population de découvrir et d'encourager les artisans et producteurs locaux.

Sur le plan financier, la Municipalité indique respecter les prévisions budgétaires. Les audits de 2024 seront présentés sous peu, et ceux de 2025 pourraient être complétés d'ici la fin de l'année.

Par ailleurs, les travaux liés aux étangs aérés suivent leur cours, avec une vidange prévue à l'automne. En matière de développement économique, des terrains industriels situés près du BMR sont en cours d'évaluation afin d'accueillir de nouvelles entreprises.

Un comité a également été formé afin de consulter la population des différentes options visant à assurer la préservation des bâtiments de l'église, un enjeu important pour le patrimoine local.

Enfin, plusieurs chantiers de voirie, notamment la réfection de ponceaux, seront réalisés au cours des prochaines semaines, ce qui nécessitera la vigilance des usagers de la route.

Steve Boulanger, maire

Eau potable : des enjeux importants pour Yamachiche

À titre de représentante d'Yamachiche au conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, Madame Ève Boudrias-Chapleau, conseillère municipale, souhaite informer la population de la municipalité des enjeux entourant l'approvisionnement en eau potable.

La Régie d'Aqueduc de Grand Pré regroupe sept municipalités qui unissent leurs efforts afin d'assurer une gestion responsable et équitable de cette ressource essentielle. Dans ce contexte, toute demande ou modification proposée par l'une des municipalités doit obtenir l'aval des autres membres, afin de maintenir l'équilibre et la pérennité du réseau.

Mme Boudrias-Chapleau rappelle que l'eau n'est pas une ressource illimitée. « Nous devons collectivement revoir nos habitudes de consommation pour contribuer à sa préservation », souligne-t-elle. Une étude réalisée par une firme spécialisée a d'ailleurs démontré que, à moyen terme, les puits de la Régie pourraient ne plus suffire à répondre adéquatement aux débits réservés pour chaque municipalité si la consommation demeure soutenue.

Face à cette réalité, la Régie a récemment mandaté des experts en ingénierie et en hydrogéologie. Leur mission : optimiser le réseau actuel et poursuivre les recherches visant à identifier de nouvelles sources d'approvisionnement.

De son côté, la Municipalité d'Yamachiche poursuit ses efforts pour répondre aux besoins en eau potable de ses citoyens dans les meilleures conditions possibles. Des améliorations sont notamment en cours afin de résoudre certaines problématiques observées lors des périodes de forte demande.



Inauguration - Parc Yamariloup

Le samedi 27 juin, nous avons inauguré le nouveau module de jeux destiné aux enfants de 5 à 12 ans dans notre magnifique parc Yamariloup.

Un module si attrayant que certains adultes ont déjà demandé s'il y avait une limite d'âge... Je préfère vous dire tout de suite que oui, il y en a une, afin d'éviter que quelqu'un se retrouve coincé dans le tunnel!

Amusant, sécuritaire et conçu pour favoriser l'activité physique, ce nouveau module est là pour faire briller les yeux des jeunes et leur offrir un espace où l'aventure est toujours au rendez-vous. D'ici peu, ce coin du parc sera rempli de rires, d'énergie et de beaux souvenirs!

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Merci à la MRC de Maskinongé et à son programme PSPS (Politique de soutien aux projets structurants). Merci également au précédent conseil municipal, qui a choisi d'investir dans notre secteur de la Rivière-du-Loup. Cet investissement représente un symbole fort de son engagement envers la qualité de vie de notre communauté.

Grâce à vous, notre parc gagne en vie, en couleur et en sourires.

Alors, les enfants, c'est votre moment! Le module est ouvert. Amusez-vous, explorez, grimpez... et surtout, profitez-en pleinement.

Quant aux parents, je vous souhaite bon courage pour le moment où il faudra dire : « On s'en va! »

Frédéric Debrix, conseiller



Rebuts dans les toilettes

La Municipalité d'Yamachiche sollicite la collaboration de toute la population afin de régler une problématique récurrente liée à l'élimination de certains déchets dans les toilettes.

Articles qui ne doivent jamais être jetés dans les toilettes :

- Lingette humides, même si elles sont dites biodégradables;
- Serviettes hygiéniques et tampons ;
- Couches;
- Cotons-tiges;
- De la soie dentaire;
- Préservatifs;
- Médicaments;
- Graisse alimentaire;
- Nourriture;
- Matières plastiques.



Le réseau d'égout municipal est conçu pour traiter uniquement le **papier hygiénique**, puisqu'il se désintègre rapidement. Les autres produits, même lorsqu'ils portent la mention biodégradable, ne se décomposent pas assez vite. Lorsqu'ils sont jetés dans les toilettes, ils peuvent :

- Obstruer les équipements de traitement des eaux usées;
- Endommager les infrastructures municipales;
- Entraîner le remplacement de pompes, ce qui occasionne des dépenses importantes et évitables.

Risques pour votre domicile

Ces obstructions peuvent également provoquer des engorgements dans le réseau, entraînant des refoulements d'égout à l'intérieur des résidences. Les dommages causés peuvent être coûteux à réparer.

Nous vous demandons de jeter uniquement du **papier hygiénique** dans les toilettes. Tous les autres déchets doivent être déposés dans une poubelle.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

Prévention - Sécurité autour des piscines

La saison estivale est arrivée et nous aimerons vous rappeler les consignes de sécurité autour des piscines. Pour prévenir les incidents, plusieurs mesures doivent être mises en place autour de la piscine.

Voici quelques rappels essentiels :

- **Surveillance constante** : Un adulte responsable doit toujours être présent lorsqu'un enfant se trouve à proximité ou dans l'eau, même pour une courte durée;
- **Aménagement sécuritaire** : Évitez tout ajout non autorisé ou non conforme autour de la piscine (meubles, équipements, installations temporaires) qui pourrait nuire à la visibilité, à la circulation, à l'évacuation en cas d'urgence ou qui pourrait servir de support ou de facilitateur pour entrer dans l'enceinte de la piscine;
- **Clôture et accès contrôlé** : La piscine doit être entourée d'une clôture conforme avec une porte qui se referme et se verrouille automatiquement tout en ayant également un loquet de sûreté installé du côté de la piscine;
- **Équipement de sécurité** : Gardez une perche, une bouée et un téléphone à portée de main en tout temps;
- **Sensibilisation** : Assurez-vous que tous les usagers, en particulier les enfants, connaissent les règles de sécurité de base.

Pour obtenir de plus amples renseignements quant au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles ou à son application, consultez le site internet : quebec.ca/piscinesrésidentielles.

Soyez vigilant, un accident est si vite arriver. Assurez-vous de toujours surveiller la piscine lorsque vos enfants s'y baignent. Il ne suffit que de quelques secondes d'inattention pour qu'un événement dramatique puisse arriver.



Saviez-vous que...

Le site Internet de la Municipalité d'Yamachiche met à la disposition des citoyennes et citoyens une variété de documents et d'informations utiles concernant la vie municipale. Vous pouvez notamment y consulter :

- Les ordres du jour des séances du conseil municipal;
- Les procès-verbaux des séances du conseil municipal;
- Certains règlements municipaux en vigueur;
- Le bulletin municipal;
- La programmation des loisirs;
- Divers renseignements importants sur les services offerts aux citoyens.

Ces ressources permettent à chacun de demeurer bien informé et de suivre de près les décisions, les activités et les services de la Municipalité.

Notez que dès cet automne, la programmation sera offerte en version numérique et ne sera plus envoyée automatiquement aux citoyens. Les personnes souhaitant obtenir une copie papier pourront en faire la demande en communiquant à la réception de l'hôtel de ville au **819 296-3795**, poste 3600.

Troisième versement de taxes municipales

La Municipalité souhaite informer les citoyens que le troisième versement des taxes municipales doit être effectué pour le **15 juillet 2026**.

Les modes de paiement disponibles sont :

- Chèque;
- Paiement auprès de votre institution financière;
- Argent comptant;
- Paiement direct par débit.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Événements à ne pas manquer!

25 JUILLET 2026

LA FÊTE DE LA FAMILLE

ACTIVITÉS GRATUITES
POUR TOUTE LA FAMILLE !



JEUX
GONFLABLES



MUR
D'ESCALADE



PARCOURS
PUMPTRACK



CAMION DE
POMPIER



MAQUILLAGE
POUR ENFANTS



MINIGOLF
ET PLUS !



TERRAIN DES LOISIRS

440, rue Sainte-Anne, Yamachiche

⌚ 10 h à 16 h ⌚



LE SPECTACLE DE LA Sainte-Anne



PARC ACHILLE-TRAHAN

450, rue Sainte-Anne, Yamachiche

⌚ 21 h ⌚

GROUPE GET UP

POUR VOUS FAIRE DANSER ET CHANTER !

SUIVEZ-NOUS SUR

